



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS SEPTEMBRE 2015

1. Logistique : L'équipe du matin doit systématiquement rattraper le rangement laissé par l'équipe de nuit qui est en sous effectif. Que comptez-vous faire ?
Réponse de la Direction : Une dégradation a effectivement été constatée. Il n'y a pas de sous-effectif, M. Rinnert a prévu d'aller en équipe de nuit pour régler ce problème.
2. Injection : Au vu du projet d'automatisations de l'injection, est-il vrai que la direction veut arriver à zéro opérateurs à terme ? Combien de ravitailleurs ? Combien d'aides-régulateurs seront formés à l'injection ?
Réponse de la Direction : La direction ne peut pas encore répondre avec précision. Il n'y aura sans doute pas zéro opérateurs. Pour le moment les projets ne sont pas encore validés par Stuttgart et il n'est pas question de donner des éléments qui ne sont pas certains.
3. Injection : Lorsque les pauses chaleur avaient été accordées, le personnel de l'injection a eu droit à la pause mais a dû rattraper la production par la suite. La CFTC demande à ce que les presses soient stoppées pendant cette pause.
Réponse de la Direction : On ne peut pas stopper les presses car, après chaque arrêt, leur redémarrage pose des problèmes de qualité.
4. PTC : Y a-t-il nomination d'un nouveau gestionnaire d'unité aux PTC ? Et si oui qui est cette personne et quelle ont été les critères de sélection. Pourquoi ce poste n'a-t-il pas été proposé à l'affichage ?
Réponse de la Direction : Il n'y a pas de nouveau gestionnaire d'unité aux PTC.
5. PTC : Les opérateurs doivent effectuer certains dépannages à la place du technicien. La CFTC demande à avoir la liste des dépannages qui incombent aux opérateurs.
Réponse de la Direction : Il n'y a pas de liste de dépannages, et si elle existe la Direction ne souhaite pas la communiquer.
6. PTC : Suite à la nouvelle réorganisation des MU, où l'opérateur doit enlever l'étiquette et effectuer le trié entre bacs propres et sales, cette nouvelle charge de travail a-t-elle été déduite du temps de production ?
Réponse de la Direction : Cette opération se fait au changement des bacs, le temps est intégré dans la manipulation du bac.
7. PTC : Sur la ligne G3.3, il manque des roulements à la glissière du poste d'assemblage. La CFTC demande à ce que ce soit réparé rapidement.
Réponse de la Direction : Un avis de travail a été fait, il est en attente de traitement par la maintenance.
8. PTC : Sur les lignes G3.3 et G3.4, quand les opérateurs ont atteints leur production, on leur demande de rester sur la ligne et de continuer à produire des faisceaux ! Pourquoi ?
Réponse de la Direction : La direction trouve normal que les opérateurs travaillent jusqu'à la fin de l'équipe.
9. X07 : La CFTC constate, depuis quelques mois, une forte détérioration des conditions de travail dues à des modifications non faites (brochage corps de chauffe) ou mal réfléchis (découpe trappes régulateur/ptc, modifications des carters), des dysfonctionnements répétitifs (robot viseur P60) ainsi que des signalements sécurité non pris en compte à temps (prise évaporateurs, emplacements pupitres affichage aux postes). Quand ces problèmes seront-ils enfin réglés ?
Réponse de la Direction : Il y a beaucoup de problèmes sur cette ligne. Il faut pouvoir arrêter la production pour effectuer les modifications nécessaires, mais c'est difficile car il faut livrer le client.



REVENDICATIONS D.P

10. Sécurité : L'éclairage du passage piéton, allant du parking à la passerelle, n'est toujours pas en place. Quand sera-t-il installé ?

Réponse de la Direction : C'est fait.

11. Sécurité : Les lumières sont allumés pour de bonnes conditions de travail et de sécurité. Mr Zamfirescu passe souvent dans les ateliers pour éteindre les lumières. Est ce qu'on est en tarif EJP toute l'année ? Et voulez-vous causer un AT volontairement ?

Réponse de la Direction : Il éteint les lumières quand il juge qu'elles ne sont pas indispensables.

12. Qualité : Lorsqu'il y a un problème qualité client, pourquoi demande t-on aux contrôleurs de fin de chaine d'effectuer des marquages sur les pièces sans tenir compte de cette augmentation de charge dans la production demandée. L'opérateur ayant moins de temps pour effectuer le contrôle sur les pièces, comment la direction peut-elle attendre la même garantie de qualité ?

Réponse de la Direction : Cela s'est toujours fait sans que cela ne pose problème.

13. Général : Quand aura lieu la distribution des vêtements de travail ?

Réponse de la Direction : Elle aura lieu au début du mois de novembre.